Chorale du Touvet – Année 2022-2023

*Réunion CA – 4 mai 2023 à 20h30*

Le CA s'est réuni ce jour à 20h30 à la maison des associations.

**Etaient présents :** Denis Chaboud, Michel Hélin, Gilles Repiton Preneuf,Jacqueline Bigotte J-Louis Brun, Aude Moussy, Jo Lehmann, Yvette Laforge, Béatrice Henno, Valérie Frank,

Absents : Laurent Emery, Catherine Jourdain

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

**Ordre du jour :**

- Trombinoscope

- déliberation pour demande de subvention.

- Planning des concerts pour 2023-2024

- organisation de la fête des 40 ans

- Equipes son et lumière

- questions diverses

**- 1 - Trombinoscope :**

Il est fait, mais il n'a toujours pas été diffusé auprès des choristes.

On rappelle au passage que pour nous conformer à la règlementation, nous ne le mettons pas sur le site et ne le diffusons pas par mail pour éviter qu'il ne se retrouve sur des dizaines d'ordinateurs. Denis en fera des photocopies qui seront mises à la disposition des choristes qui le souhaitent lors d'un prochaine répétition.

**- 2 - Déliberation pour demande de subvention :**

L'equipe organisatrice des 40 ans à l'intention de demander des subventions, en particulier à la région Auvergne-Rhône-Alpes qui réclame une délibération du conseil d'administration.

Jo fait une proposition dont voici le texte :

**Délibération du Conseil d'administration de la Chorale du Touvet**

Le conseil d'administration de la chorale du Touvet

s'est réuni ce jeudi 4 mai 2023 à la Maison des associations de la commune de Le Touvet.

Le conseil a débattu de plusieurs questions à l'ordre du jour, notamment des festivités pour le quarantième anniversaire de la chorale prévues pour les 2 et 3 juin 2023.

Après avoir mis au point l'organisation de cet évènement et examiné les recettes et les dépenses engagées pour l'occasion, le Conseil donne mandat au Président pour solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhone-Alpes.

On rappelle en effet que les 58 choristes du Touvet en Chœur ne limitent pas leurs prestations à la seule commune du Touvet, mais vont bien au-delà dans la Région :

Le Cheylas, Lumbin, Barraux, Voreppe, St Pierre d'Allevard, N-Dame de La Salette, Brignoud, Crolles etc... et même en-dehors de la région : à Riquewihr en Alsace, Beaune et Dijon en Bourgogne, N-D du Laus dans les hautes Alpes etc…

Après un bref échange, la délibération a été adoptée à l'unanimité des présents.

**- 3 - Planning des concerts pour 2023-2024 :**

Michel informe le CA que nous avons des propositions pour aller chanter à Theys avec " La Chantarine", et une autre pour Chambery avec le "Coup de chœur".

Enfin , nous sommes sollicités pour intervenir à La Zoumba rose en octobre à Pontcharra.

Béatrice nous fait remarquer que nous devons une invitation aux "Baladins du Val Gelon chez qui nous avons chanté.

Le Ca envisage favorablement d'aller chanter à Theys et à Chambéry et proposera des dates ultérieurement. En ce qui concerne la Zoumba rose, c'est possible mais à condition que l'organisateur prenne en charge la rémunération d'Aude et du musicien, ce qui à priori ne semble pas possible.

**- 4 - Organisation des 40 ans :**

Michel fait un point rapide de la situation. Il nous indique que l'équipe organisatrice a fait les démarches nécessaires auprès de sponsors pour obtenir de l'aide et que les sommes récoltées à ce jour s'élèvent à 1280 €

Jo est chargé quant à lui de prendre contac avec la Sacem pour savoir comment déclarer , en plus du concert du vendredi soir, les animations de rue du samedi et la soiré cabaret du même jour.

**- 5 - Equipes son et lumière :**

Après le départ de Marco, nous n'avons plus de personne réellement compétente pour l'installation de la sonorisation. L'équipe lumière est elle aussi très réduite. Il faut d'urgence remédier à cette situation. Un appel au peuple et aux conjoints de choristes sera donc lancé prochainement.

**- 6 - Questions diverses :**

Denis suggère qu'on commence à penser à l'organisation du déplacement à Valbonnais pur le 24 juin. Il faudra choisir entre le covoiturage ou le car.

Le CA décide de faire un sondage auprès des choristes pour savoir qui sera présent et quel est le mode de déplacement à adopter.

Fin de la réunion à 22 h.